

Commune de Berdorf



Avis **Enquête de commodo et incommodo**

En conformité des dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'en date du 1 avril 2024, le requérant:

Camping BELLE-VUE 2000
29, rue de Consdorf
L-6551 BERDORF

a introduit auprès de l'Inspection du Travail et des Mines une demande de modification en autorisation d'exploiter sur le territoire de la commune de Berdorf, sur la propriété inscrite au cadastre de la commune de Berdorf sub section B de Berdorf, divers nos. cadastraux aux lieux-dits « rue de Consdorf, im Brill, unter dem Brill » à Berdorf et notamment à l'adresse 29, rue de Consdorf L-6551 Berdorf

un camping – modification de l'exploitation (no. dossier : 1A/2024/0002/157)

Le dossier y relatif est déposé à l'inspection du public aux bureaux de l'administration communale de Berdorf, service technique, 5, rue de Consdorf à L-6551 Berdorf pendant la période du 13 mai 2024 au 28 mai 2024 inclus. Des objections écrites éventuelles sont à introduire à l'adresse du Collège des Bourgmestre et Echevins endéans la période précitée.

Des objections verbales éventuelles seront reçues par un délégué du collège échevinal à l'administration communale de Berdorf le 29 mai 2024 de 10:00 à 11:00 heures lors de l'enquête de commodo et incommodo prévue par la loi, au cours de laquelle seront entendus tous les intéressés qui se présenteront.

LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS DE LA COMMUNE DE BERDORF

Joe NILLES, Bourgmestre, Daniel SCHARFF et Marc WINTERSDORF, Echevins